



Liberté • Égalité • Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE  
DE L'ÉGALITÉ  
DES TERRITOIRES  
ET DU LOGEMENT

# L'eau dans la démarche EcoQuartier

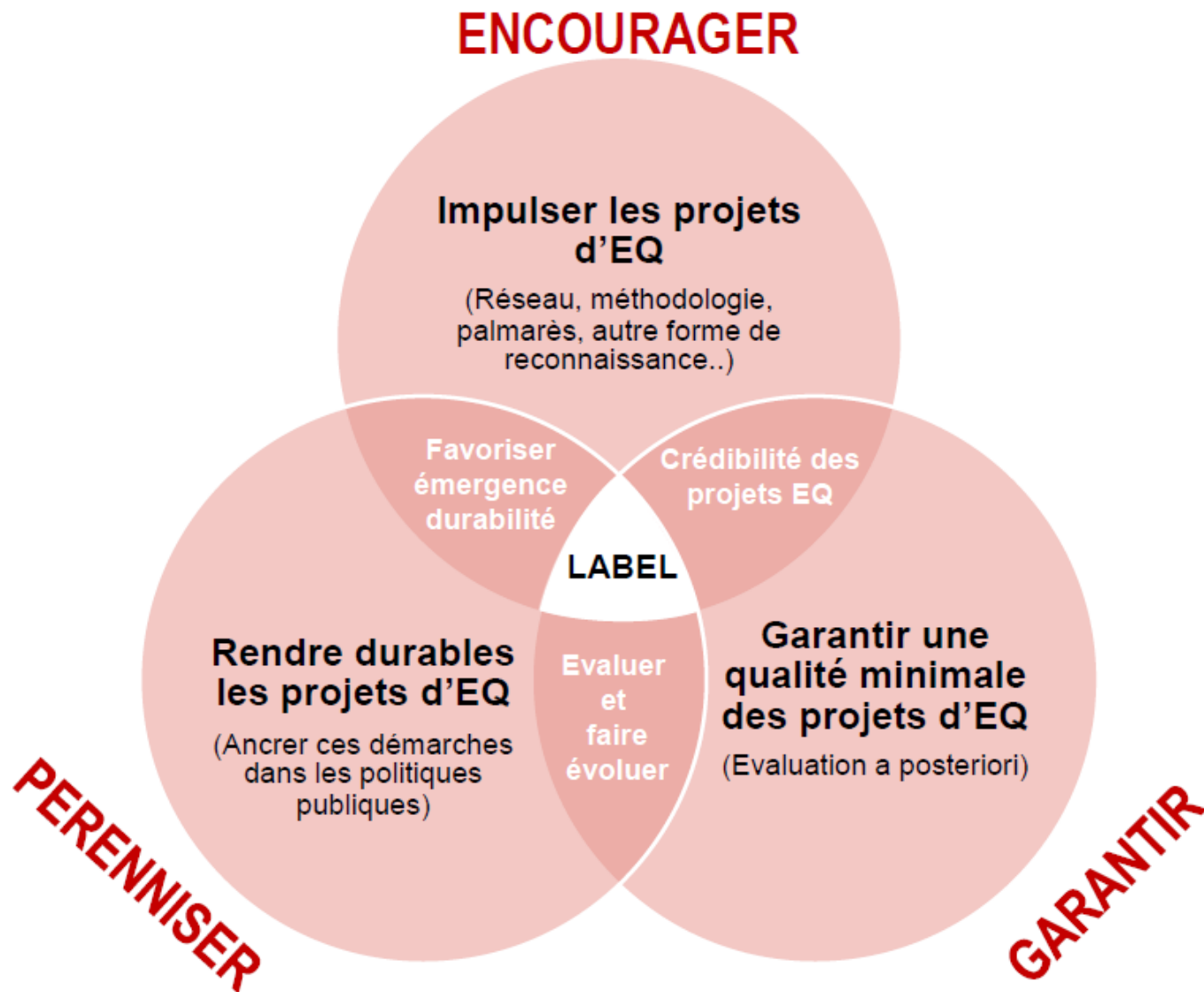
## 2 juin 2014



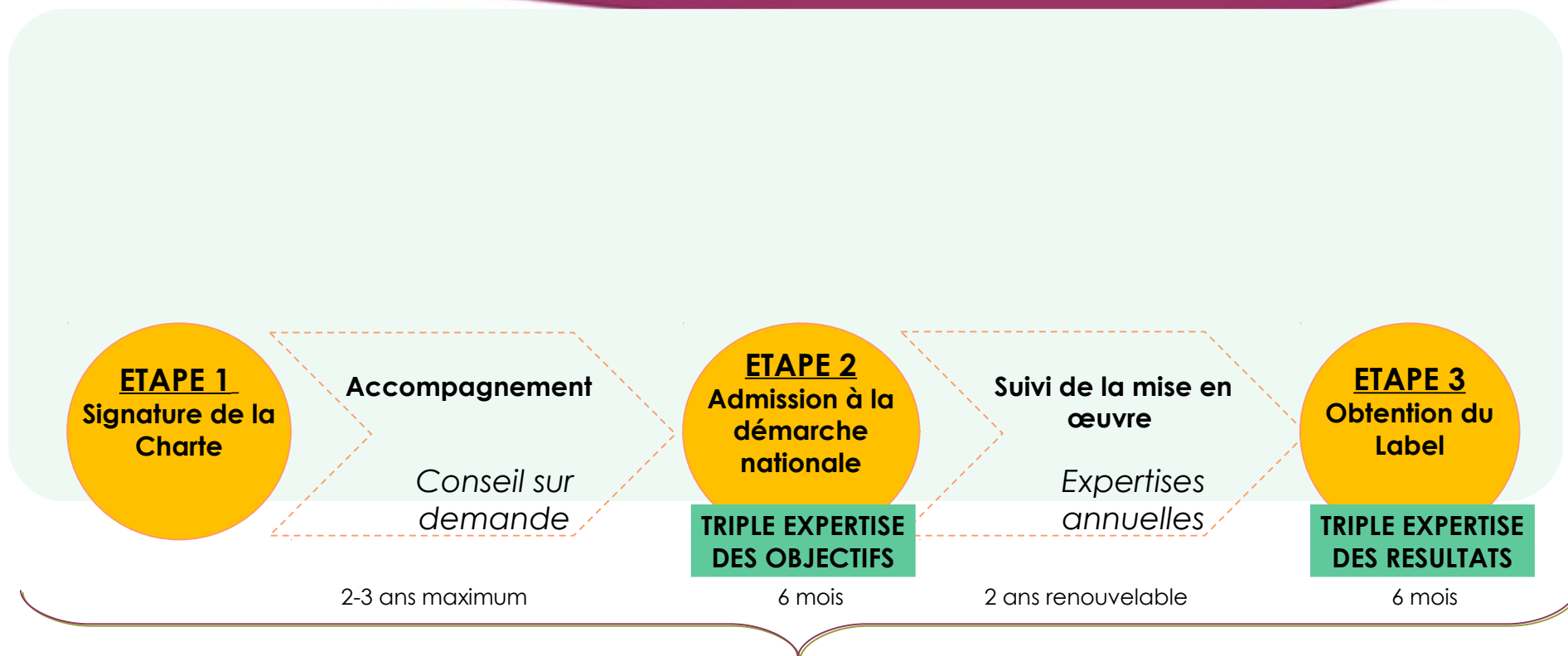
## Définition :

**un EcoQuartier est un projet d'aménagement urbain qui respecte les principes du développement durable tout en s'adaptant aux caractéristiques de son territoire**

# Objectifs de la démarche EcoQuartier



# Processus de labellisation – de la Charte au Label



# La Charte Nationale EcoQuartier

## (20 engagements)

|   |                                                                                                                  |    |                                                                                                                         |    |                                                                                                                     |    |                                                                                                                         |
|---|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| 1 | Réaliser les projets répondant aux besoins de tous en s'appuyant sur les ressources et contraintes du territoire | 6  | Travailler en priorité sur la ville existante et proposer une densité adaptée pour lutter contre l'étalement urbain     | 11 | Contribuer à un développement économique local, équilibré et solidaire                                              | 16 | Produire un urbanisme permettant d'anticiper et de s'adapter aux changements climatiques et aux risques                 |
| 2 | Formaliser et mettre en œuvre un processus de pilotage et une gouvernance élargie                                | 7  | Mettre en œuvre les conditions de la mixité sociale et intergénérationnelle, du bien-vivre ensemble et de la solidarité | 12 | Favoriser la diversité des fonctions dans l'optique d'un territoire des courtes distances                           | 17 | Viser la sobriété énergétique et la diversification des sources au profit des énergies renouvelables et de récupération |
| 3 | Intégrer l'approche en coût global lors des choix d'investissement                                               | 8  | Assurer un cadre de vie sain et sûr                                                                                     | 13 | Optimiser la consommation des ressources et des matériaux et développer les filières locales et les circuits courts | 18 | Limiter la production des déchets, développer et consolider des filières de valorisation et de recyclage                |
| 4 | Prendre en compte les pratiques des usagers et les contraintes des gestionnaires dans les choix de conception    | 9  | Mettre en œuvre une qualité architecturale et urbaine qui concilie intensité et qualité de vie                          | 14 | Privilégier les mobilités douces et le transport collectif pour réduire la dépendance à l'automobile                | 19 | Préserver la ressource en eau et en assurer une gestion qualitative et économe                                          |
| 5 | Mettre en œuvre des démarches d'évaluation et d'amélioration continues                                           | 10 | Valoriser le patrimoine local (naturel et bâti), l'histoire et l'identité du quartier                                   | 15 | Favoriser la transition numérique en facilitant le déploiement des réseaux et des services innovants                | 20 | Préserver et valoriser la biodiversité, les sols et les milieux naturels                                                |

# L'EAU : quelle exigence pour un EcoQuartier ?

## **Engagement n° 19**

**Préserver la ressource en eau et en assurer une gestion qualitative et économe**

## Déclinaison de l'objectif

### **1 - Réduire la consommation d'eau, en particulier l'eau potable, des habitants et de la collectivité :**

- mise en place d'une réflexion à l'échelle de la collectivité afin de proposer une alternative systématique à l'utilisation de l'eau potable (arrosage, nettoyage...)
- traduction concrète de cette réflexion dans les cahiers de charges (Moe ou Cession de terrain)
- choix d'une végétation cohérente avec les ressources en eau et les besoins de drainage du site
- ...

## **2 – Gérer localement les eaux pluviales et les eaux de ruissellement :**

- connaissance des milieux
- augmentation de la perméabilité des sols (revêtements des voiries ou parkings, espaces verts inondables...)
- installation de noues et de bassins de rétention paysagère
- généralisation de la rétention d'eau de pluie à la parcelle pour un usage local et/ou une infiltration naturelle
- développement de la réutilisation des eaux pluviales et de ruissellement

...



## **3 – Traiter les eaux usées et polluées, promouvoir la qualité des eaux de surface :**

- attention particulière aux pollutions
- développement de l'assainissement par les plantes ou les jardins filtrants
- conservation et amélioration de la qualité des eaux de surface (cours d'eau, bassins)

...

## **Critères d'évaluation :**

- % de surfaces imperméabilisées**
- Qualité de la gestion intégrée de l'eau**
- ...**

# ÉcoQuartiers

Janvier 2014

- ◆ Label 2013 obtenu (1)
- Label 2013 : collectivité admise dans la démarche (2)
- ▲ Label 2013 : collectivité signataire de la charte (13)
- ◇ Appel à projet 2011 (29)
- ◆ Appel à projet 2009 (6)
- Commune, CA ou CC avec opération

